

# Au Fil du Sérentin

*L'actualité de votre commune*

*Page 10*

**Retour sur le Festival du Livre**

*Page 14*

**Cérémonies commémoratives La Nouette**

*Page 18*

**Les finances communales**



Photo : MC56 photo



Nouvel aménagement en cours Rue du Général de Gaulle  
Article en page 6

## Mairie de Sérent

✉ 15 rue du Général de Kerhué  
56460 Sérent

### Contact

☎ 02 97 75 93 57

✉ mairie@serent.fr

🌐 <https://www.serent.fr/>



## Sommaire

Le mot du Maire	3
Les informations municipales	4
La rubrique du patrimoine	15
Les échos du conseil municipal	16
L'actualité de la médiathèque	20
La vie des associations	21
La vie des écoles	26
La vie économique	28
Les informations intercommunales	30
Les infos pratiques	31

Retour sur le Festival du Livre	10
Cérémonies commémoratives	14
Les finances communales	18

Bulletin Municipal Avril Mai Juin 2024 N°161

Date de publication : 22 avril 2024

Directeur de la publication : Rozenn GUEGAN, Maire de Sérent

Conception : Mairie de Sérent

Impression : Groupe Imprigraph - Imprimerie St Gilles Malestroit

Dépôt légal n°2565

Imprimé sur papier :



LE TRI  
+ FACILE

MAGAZINE

BAC  
DE TRI

# Le mot du Maire

Chères Sérentaises,

Chers Sérentais,

1944 - 2024

80 ans se sont écoulés depuis la Libération de la France et la fin de la seconde guerre mondiale.

80 ans depuis la bataille de la Nouette du 18 juin 1944 qui a sévi sur les terres sérentaises connaissant un retentissement considérable et jouant un rôle dans le débarquement en Normandie !

Alors que le contexte géopolitique actuel est instable, que les cartes géostratégiques sont rebattues, et la démocratie malmenée dans certaines parties du monde, il est primordial de se souvenir que des femmes et des hommes se sont battus pour la liberté. A l'heure de célébrer la mémoire de ces événements, un week-end commémoratif du 21 au 23 juin proposera un programme pour se souvenir de l'action de la Résistance et honorer celles et ceux qui se sont levés, qui ont souffert et qui ont combattu. Et surtout pour se souvenir et ne jamais oublier notre histoire locale ! Un focus sur l'histoire locale de 1944 est présenté en pages 14 et 15.

Le printemps est de retour ! Toutes les consignes à suivre en cette période où les activités en extérieur reprennent seront rappelées dans les premières pages de cette publication municipale.

Cette édition de printemps du Fil du Sérentin est l'occasion de vous faire un retour sur le Festival du livre jeunesse « Oust aux Livres » qui a connu un véritable succès avec ses 2 500 visiteurs ainsi que sur le mois du Gallo qui, comme chaque année, s'est tenu en mars.

Au gré des pages, vous serez également invité à aller à la rencontre du service administratif de la commune, un service au cœur de la vie municipale et des actualités des associations, des écoles, de la vie économique sérentaise.



Les pages centrales sont consacrées aux échos du conseil municipal. Vous y trouverez le compte-rendu des deux dernières séances du conseil municipal dont celle d'avril qui est traditionnellement dédiée aux finances de la commune. Pour l'année 2023, l'excédent de fonctionnement du budget principal s'établit à de 565 832 €. C'est un bon résultat, il faut cependant rester prudent pour le budget 2024. Ainsi, les prévisions budgétaires 2024, toutes choses étant égales par ailleurs, sont proches de celles de l'année précédente avec un niveau d'investissement de 4 millions d'euros. Au vu de la dynamique des recettes et de la gestion saine et rigoureuse de nos dépenses, le conseil municipal a fait le choix de ne pas utiliser le levier fiscal et ne pas recourir à l'emprunt. La maîtrise de la dette à un niveau bas permet de préserver la capacité d'action de la commune à moyen terme.

Au fil des pages, vous pourrez découvrir les nombreuses animations qui seront proposées par les associations culturelles et sportives pour le trimestre à venir. La municipalité vous donne rendez-vous le dimanche 2 juin pour l'incontournable F'Estival de l'étang avec sa balade colorée et son spectacle en fin de journée. Nous vous attendons nombreux !

Je vous souhaite une bonne lecture !

*Rozenn Guégan*  
Maire de Sérent



# Les informations municipales

## Etat-civil

Janv. Fév. Mars Avril 2024

### Naissances

- 2 janv. Lyana ESVAN
- 13 janv. Clara PHILIPPE
- 15 janv. Théo HOUEIX
- 23 janv. Eliaz FLOCHER
- 29 janv. Mailys CARTRON
- 2 févr. Louis EVAIN
- 4 févr. Maho MAILLARD
- 6 févr. William GUILLOUZIC
- 3 mars Louis POILANE ADELIN

### Décès

- 12 janv. Bernard MARIVIN
- 13 janv. Bruno BOIRY
- 27 janv. Rose VERDURI
- 27 janv. Odette BERNIER
- 1<sup>er</sup> févr. Daniel BOURBON
- 3 févr. Michel GUYMARD
- 4 févr. Bernard MICHEL
- 13 févr. Germaine PELLERIN
- 14 févr. Yannick DENIS
- 17 févr. Yvette DUFRENES
- 18 févr. Véronique CHAGNAS
- 29 févr. Anne MONNIER
- 14 mars Jeanne MONNIER
- 19 mars Hélène LE LABOURIER
- 26 mars Aurore VASSEUR
- 1<sup>er</sup> avril Lucien KERVIL
- 4 avril Yvonne ALLAIN
- 8 avril Marie-Andrée ROBIC

## Bruits, nuisances sonores

### Respectez les horaires

Dans le Morbihan, les bruits de voisinage sont règlementés en application d'un arrêté préfectoral. De ce fait, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires ci-contre.

#### HORAIRES AUTORISÉS SELON ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Du lundi au samedi  
de 9 heures à 12 heures  
et de 14 heures à 19 heures  
Et les dimanches et jours fériés  
de 10 heures à 12 heures

## 8 mai 1945

### Cérémonie commémorative

La cérémonie aura lieu le **mercredi 8 mai à 11 h** aux monuments aux morts Place de la Victoire. Le rassemblement des drapeaux est prévu à 10 h 45 en mairie.



## Elections Européennes

Dimanche 9 juin 2024



## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 9 juin 2024

Pour voter le 9 juin, il suffit d'être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas encore le cas, **il est nécessaire de s'inscrire avant le 3 mai prochain en mairie ou avant le 1<sup>er</sup> mai si l'inscription est faite en ligne.**

**Pièces à fournir : justificatif d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois.**

Pour les personnes ayant déménagé au sein de la commune, merci de déclarer votre changement d'adresse en mairie afin de recevoir l'ensemble des documents électoraux.

Pour ces élections, les bureaux de vote habituels seront conservés, à savoir :

- bureau n°1 - salle des fêtes 21 chemin du Paradis
- bureau n°2 - maison de la commune 4 rue des Tilleuls.

Ils seront ouverts de 8 h à 18 h.

Pour justifier de votre identité au moment du vote vous devrez présenter l'une des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte vitale avec photographie
- Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne »...

### Procuration

Vous allez être absent le jour des élections ? Vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir un électeur qui votera à votre place et faire une procuration de vote. Attention, vous devez faire cette démarche au plus tôt.

Plus de renseignements auprès du service élection de la mairie.

## Frelons asiatiques

C'est le moment de piéger !



Le piégeage de printemps permet la capture des fondatrices ou futures reines capables de construire et développer un nid.

En 2023, les services techniques sont intervenus près de 60 fois pour détruire des nids. En piégeant, nous pouvons réduire ce nombre pour 2024. Les pièges peuvent être fabriqués ou achetés dans le commerce.

### • Appât conseillé dans le piège :

Les appâts sucrés, additionnés d'alcool, sont relativement efficaces. Par exemple :

➢ 40 % de bière + 40 % de vin blanc + 20 % de sirop de fruits rouges.



Pour une meilleure efficacité, il est conseillé de changer le mélange tous les 8 à 10 jours et d'y laisser quelques frelons asiatiques pour en attirer d'autres.

### • Date de pose des pièges :

Les pièges sont à installer dès début avril (une température de 12-15° est néanmoins nécessaire pour que les reines ou fondatrices soient en activité) et sont impérativement retirés fin mai pour éviter de capturer les espèces autochtones. Après cette période, les reines restent en général dans les nids (ponte).

**DISTRIBUTION GRATUITE DE PIÈGES A FRELONS EN MAIRIE.**

### • Au printemps, il est également important d'être attentif et de repérer les nids primaires.

Le nid primaire souvent proche des habitations et à l'abri (cabanon, auvent...) doit être détruit tôt le matin ou le soir afin d'éliminer la reine. Toute destruction dans la journée en l'absence de la reine est inutile, celle-ci reconstruira très rapidement un nouveau nid primaire qui donnera par la suite un nid secondaire beaucoup plus important et plus coûteux à détruire. On peut écraser le nid et la reine avec un objet plat ou à l'aide d'un bocal, d'un sachet, l'enfermer rapidement et le décrocher en prenant soin de fermer le tout et de le détruire. Il est également possible d'utiliser un insecticide. L'observation au printemps de ses bâtiments (porche, cabane, etc...) peut permettre de trouver davantage de nids primaires et donc d'éviter la multiplication des nids secondaires contenant de futures reines. De plus, ces nids secondaires sont en général plus dangereux pour les hommes, les abeilles et les insectes pollinisateurs. Les nichoirs à oiseaux, très propices à l'installation des nids primaires, doivent être régulièrement inspectés.

## Lutte contre les taupes

5

### Formation

Plusieurs journées de formation à la lutte contre les taupes sont organisées au printemps et à l'automne par la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défenses contre les Organismes Nuisibles). Ces formations gratuites sont ouvertes à tous, particuliers et professionnels.

Renseignements et inscriptions en mairie.

## Gestion différenciée des espaces verts

### C'est quoi ?

La gestion différenciée vise à concilier un entretien environnemental des espaces verts, des moyens humains et du matériel disponibles avec un cadre de vie de qualité et s'inscrit dans le développement durable. Désormais, l'entretien n'est plus systématique mais fonction de la nature et de l'usage de chaque espace.

Les espaces verts communaux ont donc été classés par zone :

- Zone 1 : Terrains de sports
- Zone 2 : Espaces prioritaires
- Zone 3 : Espaces dit rustiques
- Zone 4 : Espaces verts naturels

Le plan de gestion différenciée est affiché sur le panneau extérieur de la mairie et également disponible sur son site internet [www.serent.fr](http://www.serent.fr).



## Emploi du feu

### Règlementation



**Terrains boisés, plantations, reboisements, landes et à proximité de ces lieux** (Réf. arrêté préfectoral du 26/09/2019) :

- Il est interdit de porter ou allumer du feu sur les terrains boisés et à moins de 200 mètres de ceux-ci, par les propriétaires ou ayants-droit du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.
- Interdiction de fumer pour toute personne dans ces espaces boisés y compris pour les usagers des voies publiques traversant ces lieux du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.
- Brûlage de rémanents de tailles, élagage et débroussailllements sur parcelles boisées : autorisé uniquement du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars pour les propriétaires forestiers et ayants-droit. (art. 8 arrêté préfectoral)



### Autres dispositions pour lutter contre les incendies :

- Obligation par les propriétaires ou ayants-droit de terrains bâtis, de débroussailler et garantir cet état débroussaillé à raison de 50 mètres des habitations, dépendances...
- Brûlage des déchets verts ménagers (tonte de pelouse, taille de haie et d'arbustes...) par les particuliers et professionnels **INTERDIT** toute l'année. Déchetterie du Gros Chêne gratuite et ouverte toute l'année sur présentation d'une carte.
- Feux de barbecue attenants à une habitation : possible toute l'année sous réserve de restrictions locales. Rester prudent et éteindre le foyer après utilisation. Prévoir eau à proximité.
- Ballons lumineux et lanternes volantes : interdit toute l'année.

Toute infraction peut être constatée par les agents assermentés compétents au titre du code forestier et du règlement sanitaire départemental.

## Bois & forêts



### Règlementation sur la circulation

**Accès interdit** à tous les véhicules motorisés sur le massif forestier de Pinieux du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre de chaque année (sauf dérogation). Arrêté municipal 2021/146.

La circulation de tous les véhicules à moteur, est interdite toute l'année, dans les espaces naturels (bois, forêt...) en dehors des voies ouvertes à la circulation publique (Art R362-2 du code de l'environnement). L'interdiction ne s'applique pas aux véhicules utilisés pour remplir une mission de service public (art R362-2).

## Dépôts sauvages d'ordures

### Adoptons des pratiques responsables

Les dépôts sauvages d'ordures sont devenus malheureusement une vue courante aux abords des containers mais également dans les rues, les chemins, les espaces naturels de la commune.

Des sacs de déchets éparpillés, des appareils électroménagers abandonnés ou encore des débris de construction jonchent aux pieds des points d'apports volontaires ou dans la nature, créant un paysage désolant et peu accueillant pour nous tous.

En plus d'être une menace pour notre bien-être collectif, ces incivilités sont des infractions à la loi. Ils détériorent notre environnement, attirent les nuisibles, et coûtent cher à notre commune.

Pour rappel, le nettoyage et la gestion des déchets sauvages sont à la charge de la commune et nécessitent des ressources précieuses qui pourraient être utilisées à des fins bien plus constructives.

Ensemble, nous pouvons inverser cette tendance en adoptant des pratiques responsables en matière de gestion des déchets et en s'interdisant les dépôts sauvages.



## Schéma vélo

### Un point sur l'avancement des travaux

A ce jour, le Chemin du Paradis a été empierré et stabilisé pour le rendre utilisable par les vélos et deux aires de repos y ont été installées. Le sentier piéton devant la salle des fêtes a été enrobé.

Concernant la rue principale du centre bourg (Rue du Général de Gaulle et Rue du Général de Kerhué), son revêtement a été refait. Des ralentisseurs ont été posés Rue du Général de Kerhué afin de limiter la vitesse. Les entrées de la zone 30 sont réalisées Rue du Général de Gaulle et on devine d'ores et déjà le marquage du futur chaussidou.

Le long de la voie de contournement entre le rond point et la salle des fêtes, le sentier piéton est enrobé et l'ouvrage de sécurité souhaité par le Département est commencé.

La météo perturbe l'avancement normal des travaux, toutefois, les prévisions à venir laissent espérer une fin rapide du chantier global.



## Dispositif argent de poche

De nouvelles missions en cours de réflexion



Lors des vacances de février, ce sont 5 jeunes Sérentais, qui ont participé au dispositif argent de poche. Encadrés par les agents du service technique, ils ont essentiellement effectué des missions de désherbage. Nous remercions ces 5 volontaires et leurs encadrants pour leur implication. D'autres types de missions sont en réflexion pour l'été, notamment en lien avec l'aménagement de la nouvelle médiathèque.

Les jeunes de 16 à 18 ans intéressés pour effectuer des missions argent de poche sont invités à télécharger le bulletin d'inscription sur le site de la mairie et à le déposer en mairie !

Renseignements auprès de Laura au 02 97 75 98 66.

## Cérémonie citoyenne

Remise des cartes aux jeunes Sérentais



Cérémonie de citoyenneté  
SÉRENT

Le samedi 23 mars, la salle du conseil a ouvert ses portes à nos jeunes Sérentais futurs électeurs.

A cette occasion, Madame le Maire, a rappelé les principes fondamentaux de notre République, de la démocratie et de notre système politique et a encouragé chaque jeune à s'impliquer activement dans la vie de notre société.

Ils se sont vu remettre leur première carte électorale et un livret du jeune citoyen avec les principaux droits et devoirs civiques.

Ce temps d'échange aura également permis de rappeler que les portes de la mairie restent ouvertes aux idées et aux projets de ces jeunes Sérentais.

## Action jeunes

Après-midis de rencontre

A l'initiative d'Andréa et Nina, deux jeunes Sérentaises motivées, deux après-midis de rencontres ont eu lieu pour les jeunes de 15 à 18 ans : la première lors des vacances de février et la seconde en avril autour d'un après-midi jeu d'ambiance.

L'objectif de ces rendez-vous est de donner l'occasion aux jeunes de se rencontrer, d'échanger et d'évoquer ensemble des idées ou des projets potentiels pouvant être accompagnés par les élus.

Si vous avez entre 15 et 18 ans et des idées à proposer, contactez Laura au service animation de la mairie au 02 97 75 98 66.



## Conseil Municipal des Enfants

Intervention de l'ONACVG



Afin de mieux comprendre les cérémonies commémoratives et à l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement et de la libération de la France, les conseillers municipaux enfants de Sérent et de Saint-Marcel, se sont donnés rendez-vous à la maison de la commune le 3 avril dernier.

Madame Anne GESLIN, directrice de l'ONACVG du Morbihan (Office National des Combattants et des Victimes de Guerre) est venue leur présenter la mallette « explique-moi une cérémonie », abordant avec les enfants et les élus présents, l'histoire, la mémoire, la citoyenneté et l'engagement.

Madame GESLIN a salué les connaissances et la participation de nos jeunes conseillers municipaux.

## Activité physique adaptée Séniors

### Tous au sport !

Depuis le 15 janvier, 14 personnes âgées de plus de 60 ans ont enfilé leur tenue de sport pour participer aux ateliers physiques adaptés animés par Maxime LE GAL, kiné membre de l'association Kiné Ouest Prévention.

En partenariat avec cette association, le CCAS a donc mis en place 12 ateliers gratuits destinés aux retraités. L'action est subventionnée par « Pour Bien Vieillir en Bretagne » et par la Conférence des Financeurs dans un but préventif de prolonger sa forme physique et morale pour diminuer les effets du vieillissement.

Au programme de ces ateliers : une heure d'exercice de renforcement musculaire, d'équilibre, de cardio avant un retour au calme par la respiration, le tout dans la bonne humeur impulsée par l'humour de leur « coach ». Maxime, en tant que kiné, permet d'adapter les exercices à chaque participant en fonction de leur forme physique et de leurs limites.

L'objectif visé par ces ateliers est donc de se mettre ou se remettre en mouvement grâce à une activité adaptée et de se maintenir dans cette dynamique grâce aux diverses activités qu'offre notre réseau d'associations sportives du territoire.

Les participants pourront également s'orienter vers les ateliers de gym animés par les kinés sérentais.

Renseignements auprès de  
Gwénaëlle FRESLON  
06 17 83 89 81.



## France Services et Agence postale

### Nouvelle adresse et nouveaux horaires



Le jeudi 11 avril, les nouveaux locaux de la Maison des services de Sérent ont été inaugurés, en présence de Marie Wencker, secrétaire générale adjointe de la Préfecture, Jean-Luc Bléher, président d'OBC, Christelle Marcy, vice-présidente OBC en charge de la cohésion sociale et Rozenn Guégan, maire de Sérent. France Services et La Poste sont désormais localisées 6 rue Vautelin et Mariani, dans un bâtiment mis à disposition par la commune de Sérent.

France Services est ouverte aux horaires suivants :

- **Lundi** 9 h à 12 h 30
- **Mardi** 9 h à 18 h 30 (sans interruption)
- **Mercredi** 8 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30
- **Judi** 9 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30
- **Vendredi** 9 h à 12 h 30

*France Services*

France Services est un lieu où la population est aidée dans les principales démarches administratives de la vie quotidienne. Les démarches sont assurées en lien avec les partenaires nationaux et locaux et une aide est disponible pour la constitution d'un dossier en ligne, la numérisation de documents et l'intégration au dossier numérique.

L'agence postale intercommunale est également intégrée à France services pour le retrait de courrier/colis, pesée et dépôt du courrier et de colis, la vente de produits courrier et colis (timbres, enveloppes, colissimo, chrono-post...), opérations financières (retrait et dépôt d'argent...).

L'agence postale est ouverte :

- **Lundi** 9 h à 12 h 30
- **Mardi** 9 h à 18 h 30 (sans interruption)
- **Mercredi** 9 h à 12 h 30
- **Vendredi** 9 h à 12 h 30

*Agence postale*



## Journées du patrimoine

Proposez un évènement !



La nouvelle édition des Journées européennes du patrimoine à Sérent aura lieu les samedi 21 et dimanche 22 septembre.

Ces journées ont pour objectif de montrer au plus grand nombre la richesse de notre patrimoine au travers de rendez-vous inédits, de visites insolites, et d'ouvertures exceptionnelles. Le patrimoine concerne les édifices, notamment religieux, mais englobe aussi des espaces naturels emblématiques, des connaissances ou des savoir-faire (contes, chants, artisanat...) ou encore le petit patrimoine (croix, lavoir, four à pain...).

Vous souhaitez proposer une animation, une rencontre ou ouvrir pour l'occasion un lieu patrimonial dont vous êtes le propriétaire et proposer une visite ? Contactez-nous pour nous présenter votre proposition. Si celle-ci respecte les critères définis par le Ministère de la culture, nous pourrions l'ajouter à la programmation éditée par la commune.

**« L'art investit les chapelles » : les candidatures sont ouvertes.**

Cette année encore, la commune de Sérent ouvre ses chapelles à tout artiste ou artisan qui souhaite exprimer sa passion ou son métier à travers une exposition ou des animations. Sculpture, photographie, dessin, peinture, calligraphie, céramique, toutes les techniques sont les bienvenues.

**Les personnes intéressées sont invitées à se manifester au plus tard le lundi 1<sup>er</sup> juin auprès du service culture ou à remplir le dossier disponible sur le site internet de la mairie.**



Vous souhaitez des renseignements ?  
Contactez :  
**Agnès LORGUEILLEUX**  
Mairie de Sérent  
Service culture et animation  
02 97 75 93 57 ou [animation@serent.fr](mailto:animation@serent.fr)

## En mars

Le Gallo était à l'honneur

Chaque année, le mois de mars est le mois où les langues régionales (Breton et Gallo) sont mises en valeur en Bretagne. La Radio Plum'FM et la Mairie de Sérent, avec le soutien de la région Bretagne, se sont à nouveau associées pour proposer des animations pour découvrir ou échanger sur cette langue.

En complément des programmes diffusés sur les ondes par la Radio Plum'FM, quatre temps forts ont eu lieu.

Tout d'abord, les enfants accueillis au multi-accueil ou avec leurs assistantes maternelles ont assisté à des petites « **istouères, rimandèles e jouries de daï** ». Ce temps de découverte est un succès d'année en année et nous rencontrons un chaleureux accueil de la part des professionnelles que nous remercions.

Le festival du livre jeunesse a aussi été un temps fort du Mois du gallo. De plus en plus, afin de transmettre la langue, des artistes proposent des spectacles, des livres ou encore de la musique pour créer un pont entre les générations et garder vivante la langue gallèse. Christophe Brillat nous a conté, en musique, l'histoire de « **Petit petao** ». Ce sont environ 200 personnes qui ont assisté à ses représentations. Vous pouvez prolonger la découverte en empruntant à la médiathèque son livre-CD.

La jeunesse et la transmission étaient aussi au rendez-vous fin mars lors de la projection du film d'animation **Le Rat scélérat / Le rat de hae**. A l'issue de ce court-métrage d'animation, une initiation au Gallo était proposée à un groupe d'enfants de l'accueil de loisirs. Sous forme de jeux et de créations de marionnettes, des petites saynètes ont été reconstruites afin d'utiliser du vocabulaire.

Enfin, un nouveau **café Gallo** était proposé le 20 mars. C'est autour des récits liés à l'enfance, des chansons ou des « devinailles » qu'une quinzaine de personnes se sont retrouvées. Pour l'occasion, Alinn et Anne-Laure, de l'association Chubri étaient présentes. Cette association, qui mène un projet de collectage du Gallo parlé à Sérent, rencontre des habitantes et habitants et effectue des recherches concernant le vocabulaire et expressions utilisés autrefois... et encore aujourd'hui, pour parler patois.



## Festival "OUST, aux livres !"

Grand succès pour la 7<sup>ème</sup> édition



Pour sa 7<sup>ème</sup> édition, le Festival du livre jeunesse « OUST, aux livres ! » a accueilli près de 2500 visiteurs le samedi 16 mars lors de la journée festive ouverte à toutes et à tous.

Cette édition était synonyme de changement avec, en premier lieu, un nouveau partenariat initié avec l'association Korrigans et Compagnie. Celle-ci met en œuvre le Prix des korrigans, un prix littéraire local qui se déploie dans les écoles de la Circonscription de Ploërmel, en partenariat avec les librairies et les médiathèques. L'association a profité de sa présence sur le site pour rencontrer les enfants et les familles et présenter les ouvrages sélectionnés à travers des jeux. Toutes les familles sérentaises pourront voter en mai à la médiathèque. (voir page 20 - médiathèque)



### Rencontres et dédicaces des auteurs et illustrateurs



Les enfants avaient hâte de retrouver les auteurs/illustrateurs intervenus les jours précédents dans leurs écoles, leurs collèges ou en médiathèques. C'était aussi l'occasion pour les enfants scolarisés sur le territoire intercommunal De l'Oust à Brocéliande Communauté d'utiliser le chèque-livre remis par OBC sur le stand des 3 librairies présentes : La grange aux livres (Aujan), La grande évasion (La Gacilly) et Librairie Sainte Hortense (Rochefort-en-Terre).

En tout, 44 lieux ont reçu un auteur ou un illustrateur et plus de 113 interventions ont été proposées. Celles-ci ont été financées par le Ministère de l'Éducation nationale dans le cadre du Fonds d'innovation pédagogique « Notre école, faisons-la ensemble » ou par des communes ou des écoles. Les 22 auteurs/illustrateurs nous ont fait part de leur enthousiasme en découvrant le travail mené en amont de leur venue. Certaines structures ayant accueilli un auteur ont par ailleurs profité de la journée du samedi pour exposer leurs réalisations, qui étaient, une nouvelle fois, de grande qualité. Félicitations aux jeunes, aux équipes enseignantes, aux médiathèques et aux conseillers pédagogiques !



## Une journée riche en découvertes

Côté programmation, celle-ci était étoffée de nombreuses animations et découvertes qui ont rythmé la journée : des histoires tactiles à parcourir pour les tout-petits et leurs familles, des lectures en langue des signes française et rythmées par l'accordéon, des créations fantastiques avec l'illustrateur Fabrice Mondejar, des jeux de société pour tous, un livre géant pour se prendre en photographie maquillé et costumé, des arbres à poésie qui se sont formés toute la journée ou encore un spectacle musical en Gallo par Christophe Brillet.

Tout au long de la journée, les associations de parents d'élèves des deux écoles se sont unies pour proposer une buvette et des en-cas sucrés. Les fonds récoltés serviront pour des projets dédiés aux enfants.



## Le festival du livre, un temps fort placé sous le signe de la rencontre, de l'intergénérationnalité et de la convivialité

En amont de l'évènement, la créativité des enfants du CME, des ateliers culturels, de l'ALSH Les p'tits loups de Sérent et des résidentes et résidents de l'EHPAD a été mise à contribution. C'est en effet grâce à eux qu'une grande partie du site a été transformée, passant d'une salle des sports à des univers enchantés. On pouvait ainsi parcourir une forêt en entrant dans la salle puis plonger dans un univers aquatique.

La journée fut une grande réussite grâce au soutien de plusieurs partenaires et par l'implication de nombreuses personnes que nous tenons à remercier, tout particulièrement les bénévoles, sans qui le Festival du livre jeunesse ne pourrait avoir lieu.



“

### Le Conseil Municipal des Enfants investi pleinement lors de cette 7<sup>ème</sup> édition du festival du livre jeunesse.

Lors de cette 7<sup>ème</sup> édition du festival du livre jeunesse « OUST, aux Livres ! », les conseillers municipaux enfants ont démontré leur engagement et leur créativité en participant activement à l'évènement.

A travers une série d'ateliers, les enfants ont mis leur talent artistique à contribution pour créer de superbes décorations afin d'habiller la salle des sports pour le festival et de créer différents univers.

Durant cette journée festive, ils ont également endossé le rôle de mini-journalistes, arpentant les allées du festival pour interviewer les différents acteurs présents le samedi 16 mars dernier. Leur curiosité et leur enthousiasme ont permis de mettre en lumière les moments forts de cette journée dédiée à la littérature jeunesse dans un reportage vidéo.

Le reportage réalisé par le CME est disponible sur les réseaux sociaux de la mairie. Bravo à eux pour leur participation à cette 7<sup>ème</sup> édition du festival du livre jeunesse.



## Service administratif

### Un service au coeur de la vie municipale

Dans la prolongation de l'article paru dans le précédent fil, nous vous présenterons tout au long de l'année les différents services municipaux. Si, à une époque pas si lointaine, la vision du personnel communal se limitait au secrétaire de mairie et aux « cantonniers », les lois de décentralisation ont donné aux communes une compétence générale qui a élargi singulièrement le champs d'actions communales.

Les données ont donc beaucoup évolué et le fonctionnement d'une commune de plus de 3000 habitants suppose désormais de tendre vers une spécialisation des tâches.

Au sein du service administratif, loin est le temps où le secrétaire de mairie pouvait assumer l'ensemble des missions. Aujourd'hui à Sérent, il est possible de distinguer 3 « blocs de compétences » ayant un caractère administratif : **le service accueil et services à la population, le service comptabilité et gestion financière et le service direction.**



ACCUEIL ET SERVICES  
À LA POPULATION

Le service accueil et services à la population qui comprend entre autres les domaines de l'état-civil, de l'urbanisme et des élections est probablement le plus familier et connu des Sérentais puisqu'il est souvent le premier contact que les usagers peuvent avoir avec la mairie.

Ce service est depuis décembre 2022 composé de trois agents polyvalents à temps plein : Alexia ESTEVE (en remplacement de Bénédicte MOISAN), Candice BERNARD et Valérie NEVOUX qui en assume la responsabilité. Le service centralise l'accueil physique et téléphonique de la mairie et oriente les usagers dans leurs différentes demandes. Les agentes tentent au mieux de répondre aux multiples questions qui leur sont adressées.

L'état-civil constitue un pilier de l'action communale qui concerne chacun d'entre nous à tous les moments majeurs de l'existence (naissance, mariage, pacs, décès...). Les actes constituent des écrits incontournables puisque l'autorité publique constate, d'une manière authentique la situation d'une personne au sein de sa famille et de la société. La commune en établit

une certaine par an. La commune est par ailleurs dotée d'un dispositif de recueil permettant la prise en charge des demandes des cartes d'identité et passeports. Environ 3000 demandes sont traitées chaque année. La gestion du cimetière vient compléter les missions liées aux événements de la vie. L'urbanisme est également un volet important puisque l'instruction des dossiers transite par ce service que ce soit pour les déclarations ou les permis de construire. L'hétérogénéité des demandes suppose une connaissance accrue des règles de droit. La tenue des listes électorales et l'organisation des élections sont également gérées par ce service. D'autres missions viennent se greffer à cet ensemble : la gestion des salles, le suivi des manifestations et cérémonies, la préparation et la mise en page du présent Fil du Sérentin, la gestion du site internet et des réseaux sociaux...



De gauche à droite : Alexia ESTEVE, Candice BERNARD, Valérie NEVOUX et Lydie CHEFDOR

POLICE MUNICIPALE

Si le service police municipale ne relève pas de la filière administrative, plusieurs tâches sont effectuées en collaboration. Les fonctions de Lydie Chefdor, policière municipale, s'exercent au plus près de la population. Ses nombreuses missions sont d'ordre administratif et judiciaire comme faire respecter les arrêtés du maire, veiller à la sécurité des biens et des personnes, surveiller autour des écoles, gérer les animaux errants et dangereux, verbaliser les incivilités (par exemple : les dépôts d'ordures illégaux, les nuisances sonores, les troubles de voisinage, les infractions à l'urbanisme...). La police municipale est aussi habilitée à verbaliser au vu des codes de l'environnement, de la route, à la police de conservation du domaine routier et de la législation sur les chiens dangereux. Un travail en lien avec la gendarmerie est indispensable pour faire respecter au mieux le droit.

## COMPTABILITÉ ET GESTION FINANCIÈRE

Le service comptabilité et gestion financière a désormais pris une grande envergure. 3 personnes y sont attachées : Edith AYOUL, Christine BOCHET et Cécile BARDET.

Edith AYOUL qui seconde le Directeur Général des Services a pour missions essentielles de préparer et suivre les budgets, d'effectuer la comptabilité des budgets annexes et de l'investissement du budget principal, d'assurer le suivi des marchés publics et des subventions d'équipement, de gérer la dette, de participer à l'élaboration du plan pluriannuel d'investissement, de s'occuper des affaires foncières en rédigeant notamment les actes administratifs. Son rôle s'élargit aux questions relevant de la gestion des lotissements, des locaux commerciaux et logements municipaux. C'est un poste clé qui nécessite une forte technicité.

Christine BOCHET œuvre dans plusieurs domaines. Elle s'occupe des ressources humaines (suivi de carrière, paies, maladies, dossiers individuels...). Elle gère le portail famille pour les services périscolaires (garderie, restaurant scolaire) pour lesquels elle assure également les fonctions de régisseur. Elle assume aussi cette mission dans le cadre des opérations « argent de poche ». Elle exécute également la partie comptable relevant du fonctionnement du budget principal.

Cécile BARDET vient dorénavant en renfort du service comptable et a pour missions d'émettre les mandats et titres courants du budget principal.

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos interrogations en particulier sur les questions de facturation.



De gauche à droite : Christine BOCHET, Edith AYOUL, Thierry LE BEL, Cécile BARDET

## DIRECTION

Le poste de Directeur Général des Services (DGS) occupé par Thierry LE BEL répond à plusieurs enjeux dont en premier lieu la réalisation des objectifs fixés par les élus. Dans ce cadre, le DGS doit proposer la démarche juridique la plus pertinente et intégrer la dimension financière de l'opération pour en assurer son optimisation. C'est donc tout d'abord une mission de conseil auprès des élus. Lorsque la décision « politique » est prise, il doit veiller à sa mise en œuvre en sollicitant les services concernés. Son action vise également à assurer le fonctionnement de la collectivité dans le respect des différentes règles qu'elles soient administratives ou financières. Le DGS a, en outre, en lien avec les différents responsables, la charge de l'organisation et la coordination des services. Ces fonctions supposent une vue d'ensemble des problématiques communales et un regard prospectif sur l'avenir de Sérent.

## CONTACTS téléphoniques & mails

- Accueil  
☎ 02 97 75 93 57  
✉ [mairie@serent.fr](mailto:mairie@serent.fr)
- Services à la population  
☎ 02 97 75 93 57  
✉ [etacivil@serent.fr](mailto:etacivil@serent.fr)  
✉ [urbanisme@serent.fr](mailto:urbanisme@serent.fr)
- Comptabilité - Facturation scolaire  
☎ 02 97 75 98 06  
✉ [compta@serent.fr](mailto:compta@serent.fr)
- Direction - Gestion financière  
☎ 02 97 75 93 57  
✉ [dgs@serent.fr](mailto:dgs@serent.fr)  
✉ [adgs@serent.fr](mailto:adgs@serent.fr)
- Police Municipale  
☎ 02 97 75 97 17  
✉ [policemunicipale@serent.fr](mailto:policemunicipale@serent.fr)

1944-2024

80<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de la Nouette

En cette année 2024, nous commémorons le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la France et de la fin de la seconde guerre mondiale.

C'est un événement majeur de notre histoire de France et particulièrement de notre histoire locale.

Alors que la Seconde Guerre mondiale faisait rage, les communes de Sérent et de Saint Marcel ont abrité le plus grand maquis breton dont le poste de contrôle était à la ferme de la Nouette en Sérent. Alors que les alliés débarquaient en Normandie, les parachutistes de la France Libre étaient largués à Saint Marcel et Sérent, dans les landes de Lanvaux. Ce maquis qui prend naissance concrètement le 4 juin 1944 rassemblera plus de 2 500 Bretons en à peine deux semaines.

Le 18 juin 1944 la bataille du maquis de la Nouette éclata, notre territoire a été le théâtre de combats héroïques qui ont laissé une empreinte indélébile dans nos mémoires. Ce fut un moment de courage, de sacrifice et de détermination. Des femmes et des hommes se sont levés face à l'oppression et ont défendu nos libertés avec une bravoure inégalée. Leur résistance a symbolisé l'esprit de notre nation et a contribué à forger l'avenir que nous connaissons aujourd'hui.

La bataille du 8 juin 1944 a connu un retentissement considérable jouant un rôle à part entière dans le débarquement en Normandie.

**Pour célébrer son 80<sup>ème</sup> anniversaire, une cérémonie commémorative se déroulera le dimanche 23 juin. Elle débutera par un temps de recueillement à la croix des parachutistes à 10 h et sera suivie à 11 h de la cérémonie commémorative au monument de la Nouette.**

Ces cérémonies font partie du week-end organisé par l'OBC en souvenir des événements qui se sont déroulés sur Sérent et sur Saint Marcel dont voici l'affiche.

**En clôture de ces animations, le film "Chemins de mémoire" sera projeté le dimanche 23 juin à 17 h à la salle des fêtes de Sérent en présence de Jean-Claude GUIL.**

**Le dimanche 30 juin aura lieu également la cérémonie annuelle à la Chapelle des Haies autre lieu de commémoration Sérentais.**



En honorant la mémoire des héros de la Bataille de la Nouette, nous souhaitons rendre hommage à leur courage et à leur détermination. Leurs actes restent une source d'inspiration pour nous tous, nous rappelant que même dans les moments les plus sombres, la lumière de l'espoir et de la résilience brille toujours.



**80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES COMBATS DE SAINT-MARCEL ET SÉRENT DU 21 AU 23 JUIN 2024**

RECONSTITUTIONS ■ CONCERTS ■ FEU D'ARTIFICES  
COMMÉMORATIONS ■ EXPOSITIONS ■ CONFÉRENCES

Tout le programme disponible sur : [www.musee-resistance-bretagne.com](http://www.musee-resistance-bretagne.com)

**MUSÉE DE LA RÉSISTANCE EN BRETAGNE**  
Place Gilles Possémé, 56140 Saint-Marcel  
[musee.resistance@oust-broceliande.bzh](mailto:musee.resistance@oust-broceliande.bzh)

Partenaires :

# La rubrique du patrimoine

## La Nouette

### Mémoire

“Mémoire”, un mot féminin qui désigne notre aptitude à conserver nos souvenirs et un mot masculin qui désigne un recueil de ceux-ci.

Nous honorons traditionnellement la mémoire de ceux qui ont vu leur monde brûler. Nous nous réunissons alors pour que notre histoire ne soit pas faite que de mots et que l'écho de nos paroles fasse face aux ravages du temps. Il y a 80 ans, les forces de la haine et de la destruction ont brisé, déchiré nos communes, devenues un des hauts lieux de la Résistance Française.

Beaucoup ont raconté ce que fut la bataille de Saint-Marcel, le 18 juin 1944, les mouvements de résistance et ses Forces Françaises de l'Intérieur, les parachutages, la mobilisation et le courage des habitants, pour empêcher les forces allemandes de Bretagne d'intervenir.

Un terrain, situé près de La Nouëtte, en Sérent, fut classé en bon rang pour permettre le largage de containers d'armes, d'en camoufler les dépôts et servir éventuellement pour les troupes aéroportées. Il prit le nom de code de « Baleine » et est entré dans l'histoire de la Libération de la France.

C'est là que le Général de Gaulle posa, le 27 juillet 1947, la première pierre de ce Monument de la Nouëtte, pierre rectangulaire en granit, dans laquelle fut percé un trou cylindrique destiné à recevoir une douille d'obus de 75 et renfermant un parchemin rappelant les noms des victimes.

Le 24 juin 1951 le Monument de la Résistance Bretonne fut inauguré par le Général Audibert, chef de la Résistance de l'Ouest, sous une pluie torrentielle. Ce monument, érigé sur la commune de Sérent, se dresse tel un réverbère dans le tombeau des nuits de combats pour la Liberté. Le projet de construction fut confié à deux architectes, Charron et Bellec de Vannes, qui ont présenté leurs ébauches au Comité patronné par Paul Chenailler (Colonel Morice). Ancien résistant et carrier granitier, Raymond Guillard fut choisi comme maître d'œuvre pour réaliser ce monument formé d'une tour en granit coiffée d'une lanterne des morts.

Le conseil municipal de Sérent, en sa séance du 24 juin 1997, enregistra la cession à la commune de cette parcelle de 480 m<sup>2</sup>, par l'Amicale Départementale des Anciens F.F.I et C.V.R. du Morbihan.

Nous nous y recueillons pour honorer ce peuple de morts, ces combattants du Maquis assassinés, déportés, arrêtés, auxquels nous témoignons de notre respect. Autour d'eux les vivants se souviennent de ces héros du 18 juin 1944, pour dire « plus jamais ça ».

Non loin de là, à 3 km à l'ouest du combat du 18 juin, sur le terrain des ardoisières de Pinieux, des parachutistes embusqués

livrèrent combat contre les Allemands qui les pourchassaient. Tombèrent là, le 21 juin 1944, deux parachutistes, l'aspirant Louis Arcille, dit François Mariani, domicilié à New-York et Roger Vautelin, de Joinville-le-Pont ainsi que le garde du corps de Mariani, Sénégalais du nom de IBRHIMA et un FFI dont le nom est ignoré.

Malgré les menaces de l'occupant, le 26 juin 1944, dans le cimetière des Haies, au pied de la Chapelle, furent inhumés ces quatre corps découverts par la Croix-Rouge locale et les services de la municipalité.

Sur proposition d'Emmanuel Jeanroy, maire de Sérent de l'époque, la Croix des Parachutistes fut réalisée par le granitier Raymond Guillard, sur ces terrains ombrageux. Elle fut inaugurée le 8 août 1948 ainsi que les quatre tombes du petit cimetière, alignées et surmontées de la Croix de Lorraine. Reposent également près d'eux d'autres parachutistes et FFI qui furent passés par les armes.

Dans son discours d'hommage à ces hommes courageux, le Maire Emmanuel Jeanroy tint à citer ces strophes d'un ancien combattant de la 1<sup>ère</sup> guerre :

« Dormez, frères en paix, notre France fidèle  
N'a jamais oublié ceux qui tombent pour elle,  
Et le sang de ses braves se grave en lettres d'or  
Dans le cœur des amis dont l'image était chère.  
Souvenez-vous qu'un mort n'est pas tout à fait mort  
Tant qu'il reste un vivant pour l'aimer sur la terre ».

Quant au Monument aux Morts 1940/1945, construit au centre de la commune, il fut inauguré le 21 juillet 1946.

Notre capacité mémorielle ne peut souffrir d'endormissement tant que se dressent dans la pierre ces traces qui racontent notre histoire communale et patrimoniale.

Marie-Christine TRÉGARO,  
Présidente de l'association des Amis  
du Musée de la Résistance en Bretagne

Plan de la construction  
du monument



De Gaulle scelle la première pierre du monument de la Nouette érigé à la mémoire des combattants tués lors de la bataille. A gauche, le colonel Morice et derrière, présentant l'aube, le résistant Raymond Guillard.

# Les échos du Conseil Municipal

## Compte-rendu

Séance du 20 février 2024



Membres en exercice : 23  
Membres présents : 18  
Votants : 20

### Associations

#### Subventions 2024

Le conseil municipal a décidé d'allouer les subventions aux associations conformément aux données ci-dessous :

Nom de l'Association	Subventions 2024
Sérentaise Basket	1 250,00 €
Sérentaises Foulées VTT	1 250,00 €
Sérentaise Football	3 000,00 €
Judo Club de Sérent	1 500,00 €
Rugby Club	4 000,00 €
Gym Tonic	300,00 €
AS Pétanque	400,00 €
Amicale Laique	750,00 €
A.P.E.L.	750,00 €
Club des Tilleuls	350,00 €
Passeurs d'Images et de Sons	2 500,00 €
La Cariq'helle	600,00 €
Les Egos Cintrés	600,00 €
Les Poulets de Canon	300,00 €
Chasse St Hubert	1 000,00 €
Sérent'Chantez	200,00 €
Amicale des Pêcheurs	500,00 €
Pirouet'Jazz	750,00 €
Gymnas'kids	500,00 €
Plum'FM	600,00 €

### Associations non Sérentaise

#### Subventions 2024

ADAPEI	100,00 €
Association donneurs de sang (Malestroit)	100,00 €
Canoë Kayak Malestroit	100,00 €
Œuvre pupille sapeurs-pompiers	100,00 €
Les restaurants du cœur	100,00 €
Banque alimentaire du Morbihan	100,00 €
Rêve de clown	100,00 €
Malestroit Handball	100,00 €
Bagad Avel Douar	100,00 €
Téléthon	100,00 €
ASS. Français sclérosés en plaques	100,00 €

### Jury criminel

#### Constitution de la liste 2025

Six personnes inscrites sur la liste électorale ont été tirées au sort pour composer la liste préparatoire destinée à l'établissement de la liste annuelle des jurés d'assises pour 2025.

### Voirie

#### Programme 2024

6 tronçons représentant un linéaire de 1 415 m ont été retenus pour le programme de voirie 2024. Ils concernent les hameaux de la Ville Ourman, Couesboux, la Foliette (vers la Ville Baud), la Touche Poupeaux, le Tertre et la Suais. Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 40 900 € HT. Il est fait observer que ce niveau de dépense est plus faible que la moyenne des années passées (autour de 80 000 €). Ceci s'explique notamment par le travail régulier d'entretien qui est effectué tous les ans et les conditions météorologiques qui ont été favorables. Il convient de demeurer prudent pour l'avenir car les périodes de gel et/ou de fortes précipitations peuvent détériorer la chaussée. Le Département accorde un soutien financier pour ces travaux avec une participation à hauteur de 40 %.

### Zonage des eaux usées et eaux pluviales

#### Annexion au PLU

Suite à l'enquête publique, Monsieur le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet de révision du zonage des eaux usées et à celui des eaux pluviales. Il a assorti cet avis des recommandations suivantes :

#### ► Pour l'assainissement :

- Poursuivre l'étude du schéma directeur.
- Mettre en conformité les dispositifs d'assainissement non collectifs.
- Veiller à la bonne application des conventions passées avec l'industriel et les communes.

#### ► Pour les eaux pluviales :

- Veiller à régulariser la situation au Gros chêne.
- Retranscrire les prescriptions du zonage pluvial dans le règlement du PLU.

Au regard de ces éléments, le conseil a décidé d'approuver la révision n°1 du zonage d'assainissement des eaux usées et du zonage des eaux pluviales et de l'annexer au PLU en vigueur.

### Le Guéland

#### Cession d'un délaissé de voie en impasse

Le conseil municipal décide du principe de cession d'un délaissé de voie au Guéland. Cette cession supposera la réalisation d'une enquête publique.

### La Ville Gourer

#### Régularisation foncière

Par délibération du 4 octobre 2022, la commune avait décidé de l'acquisition d'une portion de voie à la Ville Gourer. Lors du passage du géomètre, il s'est avéré que la commune devait inversement, dans la prolongation de la voie, céder une portion de terrain. En conséquence, il ne s'agit plus d'une acquisition mais d'un échange qui sera établi sur la base d'1,5 € le m<sup>2</sup>. Cet échange sera soumis à enquête publique.

### Zone de la Madeleine

#### Cession d'un délaissé de voie dans la zone

EUREDEN a émis le souhait d'acquérir un délaissé de voie communale. Au regard de la proximité de la zone humide, il apparaît que cette voie ne présente plus de réel intérêt pour la commune. Le conseil municipal a donné son accord pour cette cession qui sera soumise à enquête publique.

### Sablrière du Coëdic

#### Avis sur l'enquête publique

Le conseil municipal a émis un avis favorable à la demande présentée par la Société Les Matériaux de l'Oust consistant en la réouverture d'une sablière au lieu-dit le Couëdic à Saint Abraham dont l'autorisation d'extraction s'est achevée en 2019.

### Lotissement Les Bruyères 2

#### Cloture du budget

Tous les lots du lotissement étant vendus et l'ensemble des opérations comptables ayant été effectuées, le conseil municipal clos le budget « les Bruyères 2 ».

### Règlement budgétaire et financier

#### Adoption

Le conseil municipal a décidé d'adopter le règlement budgétaire et financier de la commune en regard de la nomenclature M57 applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour la commune.

### Aides du Département

#### Sollicitation au titre du Programme de Solidarité Territoriale

Le conseil municipal sollicite le Département, au titre du Programme de Solidarité Territoriale, pour l'acquisition d'une nouvelle nacelle et pour le remplacement des luminaires dans les bâtiments publics (passage en LED).

### France Services

#### Fixation du loyer

France Services est un réel outil d'attractivité pour la commune, plus de 3000 demandes y ont été faites depuis son ouverture. M. le Président d'Oust à Brocéliande Communauté a indiqué que désormais, les bâtiments municipaux destinés à l'action communautaire sont mis à disposition gracieusement. Au regard de ces éléments Madame le maire propose d'accorder une mise à disposition gracieuse des locaux. Il apparaît toutefois nécessaire d'émettre certaines réserves. Il apparaît que ce principe de mise à disposition gracieuse de locaux communaux n'est pas clairement établi. Aussi, il apparaîtrait opportun qu'une délibération communautaire vienne entériner cette disposition et que l'intérêt public du bâtiment soit garanti.

Le conseil municipal a décidé la mise à disposition gracieuse des locaux « France Services » au bénéfice d'Oust à Brocéliande Communauté.

### Dojo

#### Fixation d'un tarif de location

Des professionnels de santé ont exprimé le souhait d'utiliser le dojo. Le conseil municipal fixe un tarif de 5 € de l'heure dans le cadre d'une occupation régulière. Ce tarif est modique compte tenu du caractère social (gym tonic – pilates avec un faible tarif) de l'activité proposée.

### Salles communales

#### Fixation d'un tarif pour les professionnels

Afin de répondre aux attentes de professionnels, il est proposé de fixer un loyer pour ces derniers utilisant de façon ponctuelle les bâtiments communaux (à l'exception de la salle des fêtes, la salle de spectacle et la mairie). Le conseil municipal a décidé de fixer à 20 € l'heure la location effectuée dans ce cadre.

### Pont Bascule

#### Tarif 2024

Afin de simplifier la tarification du pont bascule le conseil municipal adopte un tarif professionnel à 3,50 € et un tarif particulier à 5,40 €.

### Camping

#### Tarif 2024

Le conseil municipal adopte les tarifs suivants pour les emplacements du camping :

- Forfait 2 personnes (avec électricité et véhicule) : 15 € la nuitée
- Personne supplémentaire : 3,50 €
- Forfait randonneur (1 personne/ tente sans véhicule) : 7 €
- Animal : 2,50 €.

### Fixation des loyers des locaux commerciaux et du pôle santé

#### Délégation accordée au Maire

Afin d'avoir une plus grande souplesse et plus de réactivité quant à la fixation des loyers, il est décidé (à l'image de ce qui existait auparavant) de déléguer à Madame le maire le soin de fixer les loyers des locaux à vocations commerciale et de santé.

### Bouches et poteaux incendie

#### Convention avec la SAUR

Afin de répondre aux obligations de la commune, le conseil municipal autorise le renouvellement de la convention avec la SAUR portant sur l'entretien et la réparation des bouches et poteaux incendie. Cette convention couvrirait la période 2024/2032. La rémunération du prestataire s'effectuera de la façon suivante :

- Vérification annuelle d'1/3 du parc : coût par poteau 41 € HT coût par bouche incendie 44 € HT.

## Compte-rendu

Séance du 9 avril 2024

Membres en exercice : 23  
Membres présents : 16  
Votants : 21

### Présentation des comptes administratifs

Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2023

Le conseil municipal a approuvé les comptes de gestion et l'ensemble des comptes administratifs pour les budgets : principal, assainissement, salon funéraire, locaux commerciaux, pôle de services, piscine camping, lotissement Le Paradis.

### Résultats 2023

Affectation

L'assemblée a affecté les excédents de fonctionnement cumulés de la manière suivante :

Budgets	Excédents constatés	Report en fonctionnement	Affectation en investissement
Commune	565 831,69 €	323 662,78 €	242 168,91 €
Assainissement	436 826,37 €	436 826,37 €	
Salon funéraire	4 552,81 €	4 552,81 €	
Locaux commerciaux	16 658,02 €		16 658,02 €
Pôle de services	34 469,86 €		34 469,86 €
Piscine/camping	44 323,35 €		44 323,35 €
Lotissement le Paradis	135 162,92 €	135 162,92 €	

### Impôts locaux

Fixation des taux 2024

Le conseil municipal a maintenu les taux d'imposition soit :

- Taxe habitation 12,76 %
- Foncier Bâti 35,26 %
- Foncier non bâti 49,39 %

### Budgets primitifs 2024

Adoption

L'assemblée a délibéré à l'unanimité sur les propositions des budgets primitifs.

### Convention de déversement

Commune de Saint-Guyomard

Le Conseil municipal autorise Madame le maire à signer cette convention avec la commune de Saint Guyomard qui a pour objet de fixer les conditions technique, administrative et financière de l'admission, le traitement et le rejet, des eaux résiduaires domestiques ou assimilées domestiques, recueillies sur le périmètre de la commune de Saint Guyomard et transportées sur la station d'épuration de Ridolet, propriété de la commune de Sérent.

### Bâtiment 13 rue du Général de Kerhué

Actualisation du plan de financement

Afin de solliciter les aides publiques sur ce dossier, il est décidé d'adopter le plan de financement suivant :

Dépenses HT		Financement	
Acquisition foncière :	150 000 €	Etat :	160 000 €
Travaux :	345 000 €	Département PST :	137 500 €
Prestations intellectuelles :	55 000 €	Commune de Sérent :	252 500 €
Total :	550 000 €	Total :	550 000 €

### Amendes de police

Sollicitation des aides

Les travaux relatifs au schéma vélo constituent pour l'essentiel des éléments sécurisant la circulation dans le bourg. En conséquence, il est décidé de solliciter l'aide au titre des amendes de police à hauteur de 47 270 € soit 15 % du coût du projet.

## Finances Communales

Tenir le cap malgré des conditions parfois délicates

Malgré un contexte difficile, les finances de la commune demeurent globalement saines et les projets d'investissement portés en début de mandat ne sont pas remis en cause, même si, force est de constater, que les chantiers progressent trop lentement.

Plusieurs paramètres ont grevé les finances communales. Le contexte inflationniste a généré des charges supplémentaires dans tous les domaines. L'impact du coût de l'énergie a été jusqu'à ce jour maîtrisé mais à partir de 2024 le coût de l'électricité sera doublé pour la collectivité. La commune a dû faire face à bon nombre d'arrêts maladie et cet élément génère des surcoûts en charge de personnel. Enfin, suite au choix de l'intercommunalité, la commune a supporté le déficit de la piscine redevenue communale.

Malgré ces éléments la commune a dégagé, sur l'ensemble de ses 6 budgets et pour cet exercice comptable, un excédent de fonctionnement de près de 745 000 € dont 520 000 € pour le seul budget principal. Cet excédent permet en particulier de financer les travaux programmés. Le niveau d'investissement en 2023 est resté proche de celui de l'année antérieure et avoisine les 1,4 millions d'euros. Sur cet exercice la section d'investissement présente un déficit de 120 000 €. Cette dépense a été effectuée sans recourir à l'emprunt car couverte par l'excédent des années antérieures.

**Au regard de ces éléments globalement positifs, le conseil municipal a fait le choix de ne pas majorer les taux d'imposition.** Il est à noter que le contribuable subira néanmoins une hausse de ses impôts compte tenu de la revalorisation des bases décidée au niveau de l'Etat (cette revalorisation est liée à l'inflation). Le budget 2024 est construit dans la continuité des budgets précédents. De nouvelles opérations d'investissement sont programmées en 2024 telles l'engagement d'études pour la restauration de l'église et des chapelles, la création d'une zone artisanale, la réalisation de l'espace commercial et des logements rue du Général de Kerhué et la programmation d'équipements à vocation sportive.

## Les montants votés sont les suivants :

les budgets sont votés à l'équilibre entre les dépenses et recettes

Au regard des évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes et en tenant compte des projets d'investissement, une simulation a été effectuée pour apprécier si les finances communales pouvaient supporter, à l'horizon 2027, les différents projets portés par l'équipe municipale.

Entre 2024 et 2027, le coût des différents projets d'investissement pour le seul budget principal est estimé à 6,1 millions d'euros. En déduisant la récupération de TVA et les subventions escomptées, la charge résiduelle pour la commune est estimée à environ la moitié soit 3 170 000 €. Le financement de ces opérations ne supposerait un recours à l'emprunt (700 000 €) qu'à partir de 2026 (150 000 €) et 2027 (550 000 €). Ces emprunts n'endetteraient pas significativement la commune puisque le ratio de désendettement (capacité d'autofinancement/remboursement du capital) resterait inférieur à 5 (ce qui constitue un bon résultat). Il est à noter que d'importants emprunts atteindront leur terme en 2027 et 2028, entraînant une baisse des annuités d'emprunt d'environ 100 000 €. Cette évolution permettra donc de dégager de nouvelles marges de manœuvre.

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL	3 237 268 €	4 126 300 €
ASSAINISSEMENT	710 930 €	1 308 521 €
SALON FUNÉRAIRE	15 990 €	13 022 €
LOCAUX COMMERCIAUX	12 890 €	480 000 €
PÔLE DE SERVICES	38 250 €	735 000 €
PISCINE - CAMPING	117 825 €	360 000 €
LOTISSEMENT LE PARADIS	317 375 €	200 013,35 €

Quelques points de références pour situer la commune de Sérent avec les autres communes de même strate géographique (de 2000 à 3499 h)

**Montant en € par habitant**  
Pour la catégorie démographique



	COMMUNE	DÉPARTEMENT	RÉGION	FRANCE
Produits de fonctionnement	947	1 079	1 030	1 052
Dont impôts locaux	345	477	464	450
dont DGF Dotation Globale de Fonctionnement	243	214	210	153
Charges de fonctionnement	786	855	819	871
Dont charge financière	14	15	19	16
Capacité d'autofinancement	172	236	230	200
Dépenses d'équipement	453	474	396	375
Encours de dette	540	678	710	643

Ce tableau permet de montrer, qu'au regard de la taille de la commune, le budget reste modéré tant en dépenses qu'en recettes. On peut noter que le niveau de l'imposition est faible par rapport aux communes comparables. En contrepartie le soutien de l'Etat, au titre de la solidarité entre les territoires (via la Dotation Globale de Fonctionnement) est conséquent. Les dépenses d'équipement visant à développer les services pour la population sont relativement élevées tout en maintenant un niveau d'endettement faible.

# L'actualité de la médiathèque

## Nouveautés

### Dans les rayons

#### Au rayon des films (adulte et jeunesse)

Le film de Thomas Cailley **Le règne animal** nous plonge dans un monde en proie à une vague de mutations qui transforment peu à peu certains humains en animaux. François fait tout pour sauver sa femme, touchée par ce phénomène mystérieux.



Le film **Oppenheimer**, couronné de nombreuses récompenses, relate le parcours de J. Robert Oppenheimer, brillant physicien qui a mis au point une arme révolutionnaire dont les conséquences continuent de peser sur le monde actuel : la bombe atomique.



Autre film à succès, cette fois-ci français, **Anatomie d'une chute** de Justine Triet est désormais disponible. Ce huit clos nous plonge dans l'histoire de Sandra, Samuel et leur fils malvoyant de 11 ans, Daniel, qui vivent dans un chalet isolé à la montagne. Tout dérape le jour où Samuel est retrouvé mort.



## Contact

☎ 02 97 75 97 14

Mail : [mediatheque@serent.fr](mailto:mediatheque@serent.fr)



## Des romans accessibles

Des romans et des documentaires audio (à écouter) ou en large vision (écriture agrandie) sont disponibles. N'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil.

### De nouvelles revues sont proposées :

Pour les jeunes : **A fond**, une revue spécialisée sur le sport, et pour les adultes : **Society et Parents**.



### 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération : sélection spéciale sur la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale

Une sélection spéciale est à votre disposition dans le cadre des commémorations du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération.

### Le prix des Korrigans : bientôt l'heure du vote pour les familles !

Pour la deuxième année, la médiathèque participe et organise en collaboration avec l'association Korrigans et Compagnie, le Prix des korrigans. Notre volonté commune est de partager le goût de lire avec les enfants et avec les familles. Il est organisé en quatre niveaux avec pour chacun 4 ou 5 livres. Ensuite tous les mois, nous proposons des activités autour du livre à faire à la maison, à l'école ou à la médiathèque. Plusieurs classes des deux écoles sérentaises participent au Prix et voteront directement à la médiathèque.

Les livres sont disponibles à la médiathèque, venez les découvrir en famille ! Au mois de mai 2024, les familles seront aussi invitées à élire leur livre préféré.

Clôture des votes : 29 mai 2024

Les médiathèques et les écoles présentent



le Prix des  
**Korrigans**  
pour partager le goût de lire !



clôture des votes le 29 mai 2024  
résultats le 31 mai 2024  
[www.prix-des-korrigans.ovh](http://www.prix-des-korrigans.ovh)



# La vie des Associations

## Calendrier des fêtes

### Les animations prévues jusqu'à fin juin

- **Samedi 27 avril Cabaret cintré**  
A partir de 15 h - Maison de la commune - Les Egos Cintrés
- **Samedi 4 mai Braderie**  
9 h - 17 h - Rue du Capitaine Fourtier - La Croix Rouge
- **Samedi 4 mai Spectacle d'improvisation**  
19 h - Salle des fêtes - Les poulets de canon
- **Mercredi 8 mai Tournoi foot jeunes**  
Journée - Complexe sportif - La sérentaise football
- **Dimanche 19 mai Fête de la Bretagne**  
Journée - Bourg - Le Pot Potin et Le Comptoir
- **Lundi 20 mai Tournoi de palet**  
Journée - Terrain de rugby - APEL de l'école St Joseph
- **Dimanche 26 mai Boucles sérentaises**  
Journée - Comité des fêtes
- **Samedi 1<sup>er</sup> juin Centenaire du foot**  
Journée - Sérentaise football
- **Dimanche 2 juin Festival de l'étang, balade colorée et spectacle**  
Journée - Etang - Mairie
- **Vendredi 7 juin Les vendredis de Trévero**  
Ferme de Trévero - Association des ami.es de Trévero
- **Dimanche 9 juin Kermesse et fête du sport**  
Journée - Salle des sports - Ecole Albert Jacquard
- **Dimanche 9 juin Les 10 ans de l'AMPS**  
Etang - Autos Motos Passion Sérentaise
- **Samedi 15 juin Kermesse**  
Journée - Ecole Saint Joseph
- **Samedi 15 juin P'tit Fестоche dans l'bourg de S'rent**  
20 h, place de l'église - Ass. Sérentaises et Le Comptoir
- **Samedi 22 juin Gala de danse**  
19 h 30 - Salle des fêtes - Pirouet'jazz
- **Samedi 22 juin Rando et assemblée générale Qi gong**  
Matin - Equilibres Qi gong
- **Dimanche 23 juin Projection du film "Chemins de mémoire"**  
17 h - Salle des fêtes - Mairie et Les Passeurs d'Images et de Sons
- **Vendredi 28 juin Ciné-auberge, projection et ass. générale**  
18 h - Maison de la commune - Les Passeurs d'Images et de Sons



## Club des Tilleuls

### Quelques dates à noter

- **Mardi 11 juin** : Sortie avec les Voyages Roger "Escapade en Haute-Bretagne, Fougères".

Le matin découverte de Fougères en petit train - visite de la Grange des 2 CV et l'après-midi visite accompagnée du Parc Botanique de Haute Bretagne.

- **Jedi 27 juin** : dernier jedi de ce début de saison avant les vacances d'été.
- **Jedi 5 septembre** : reprise de nos rendez-vous du jedi après-midi.

- **Nos rendez-vous habituels** :

- le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois une petite marche récréative. Rdv départ à 14 h à la maison de la commune (excepté juillet et août).

- tous les jedis après-midi à la maison de la commune de 14 h à 17 h 30 nos rendez-vous récréatifs pour passer un moment de joie et de convivialité.

A bientôt

Le Conseil d'administration et Nicole Martinet

Pour les contacter  
06 47 50 41 57

## A.S. Pétanques

### 54 licenciés cette année



La saison de pétanque 2024 a repris depuis janvier, le club de Sérent est dans une bonne dynamique et nous avons cette année 54 licenciés, soit 15 licenciés de plus que l'année dernière.

Les deux équipes engagées en coupe des aînés sont passées au 2<sup>ème</sup> tour, et nous sommes également en quart de final de la coupe du Morbihan. La saison commence bien !

Le 1<sup>er</sup> tournoi de l'année, organisé le 24 février 2024 malgré des conditions compliquées (averses et temps mitigé), a été réussi et a rassemblé 49 équipes en doublette. Tout s'est bien déroulé et nous envisageons donc les prochains tournois à domicile sereinement.

Un tournoi a été organisé le 16 avril 2024 pour les vétérans (+ de 60 ans). **Nous organiserons également le deuxième tour de la coupe féminine, compétition de pétanque réservée aux femmes le 16 juin 2024 toute la journée.**

**Le repas moules frites annuel de la pétanque sera quant à lui organisé le 24 août 2024 à la salle des fêtes de Sérent.**

## Amicale Laïque

Fête du sport le dimanche 9 juin



L'Amicale Laïque de l'école Albert Jacquard peut compter sur son équipe de parents motivés pour organiser de nombreux événements, afin de financer les activités de l'école. **Cette année, l'équipe se remet au travail pour offrir aux enfants une très belle fête de fin d'année, le dimanche 9 juin. Au programme : de grandes olympiades ouvertes à tous !**

En plus des traditionnels stands de pêche à la ligne, cham-boule-tout, jeux gonflables..., les associations sportives de Sérent associées à cet événement proposeront à ceux qui souhaitent des mini-défis à remporter.

Un grand tournoi de palets, une restauration et une buvette sur place sauront ravir petits et grands.

C'est aussi lors de cette journée qu'aura lieu le tirage au sort de la grande tombola annuelle !

## Comité des Fêtes

Course cycliste le dimanche 26 mai 2024

La 20<sup>ème</sup> édition des boucles sérentaises, épreuve réservée aux Elites et Open 1 - 2 - 3 sur une distance de 112 kms (20 tours x 5,6 kms) richement dotée, nous promet un spectacle de qualité, pour succéder aux anciens vainqueurs, Noah KNECHT en 2023 (devenu professionnel cette année), Jean-Louis LE NY en 2022, Adrien LAGREE en 2019, ou David GAUDU en 2016.

Comme tous les ans, nous comptons sur nos fidèles bénévoles pour assurer la sécurité sur cette épreuve.

**Rendez-vous le 26 mai, route de Malestroit près du terrain de Rugby !**



## Sérentaise Foulées VTT Marche

Un début de saison riche en événements

Ce premier trimestre fut riche en événements sportifs pour l'association, à savoir les championnats de Bretagne en salle, le championnat de France de cross et la randonnée VTT, Cyclo et Pédestre du 3 mars.

Au championnat de Bretagne minimes à Saint Briec, Salomé Jacob est montée sur la deuxième marche du podium comme vice-championne de Bretagne sur 3000 m marche athlétique signant un nouveau record personnel en 17mn27s.

Au championnat de Bretagne cadets à Rennes, Romane Pichon est montée sur le podium à la troisième place sur le 3000 m marche athlétique signant un nouveau record personnel en 16mn47s, record porté à 16mn13s trois semaines plus tard, lors des pré-France à Rennes et a ainsi réalisé les minimas qualificatifs au championnat de France en salle.

Belle performance au championnat du Morbihan de cross avec cinq qualifiés pour le championnat de Bretagne de cross à Merdrignac, la cadette Emma Ogé, le cadet Maëlig Floch et trois minimes, Olivia Le Bot, Aubin Grandin et Thibault Dulieu et une qualification pour les demi-finales à Saint James sauf pour Olivia qui n'a pu prendre le départ du cross. Les minimes s'arrêtant à la demi-finale, la cadette Emma Ogé et le cadet Maëlig Floch, pour la deuxième année consécutive se sont qualifiés au championnat de France de cross à Cap Découverte, dans le Tarn.

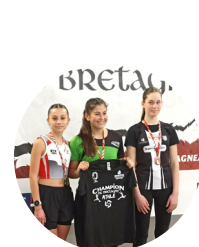
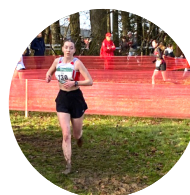
La dix-huitième édition de la randonnée VTT Cyclo et pédestre a réuni 996 randonneurs cela sans incident grâce à une organisation quasi parfaite.

Le succès populaire de la randonnée, dépend bien évidemment de tous les participants, mais également, et surtout, des bénévoles. Sans eux, il nous serait impossible de réussir une aussi belle organisation.

Nous remercions également les propriétaires qui ont autorisé le tracé des circuits à travers leurs terrains.

Place à la piste pour la saison estivale avec les championnats départementaux et régionaux avec comme objectif la qualification au championnat de France sur piste.

**Le prochain rendez-vous à Sérent est le trail et la randonnée pédestre le 7 juillet 2024 avec départ et arrivée à l'étang de Sérent.**



## Centenaire et tournoi au programme

### • Centenaire

Le 28 avril 1923, le sous-préfet de Ploërmel certifie avoir reçu de M. Eugène Marchand, notaire demeurant à Sérent, une déclaration par laquelle il fait connaître la constitution d'une association dénommée "La Sérentaise". C'étaient les premiers pas de "La Sérentaise", 1923-2024 : plus d'un siècle d'existence.

Amis de la Sérentaise Football, joueurs, anciens joueurs, dirigeants, anciens dirigeants, supporters, venez participer à cet évènement le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 afin de commémorer cet anniversaire.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements sur ces deux évènements.

**100 ans d'histoire**  
1923 - 2023  
**LA SERENTAISE FOOTBALL**

**10 Heures**  
Match d'ouverture  
des anciens joueurs

**15 Heures**  
Match  
des féminines

**Samedi 1 juin 2024**  
Au stade  
**Pierre GUEHO**

**Repas sur place**  
A 12h30 : 14 EUROS  
Carpaccio, melon au porto  
chiffonnade de jambon parme,  
jambon à l'os sauce forestière,  
pommes grenaille, tarte tatin, café

19h00 : 10 EUROS  
Rougail saucisse, riz safrané, panna  
cotta

23h00 : SOIRÉE DISCO

1995, les fair-play  
1994, les pionniers

**Programme :**

A partir de 10 h, au stade Pierre Guého, match d'ouverture des anciens joueurs. Plusieurs rencontres représentant les différentes générations viendront animer cette journée.

A 15 h, match des féminines.

A 12 h 30, repas : Carpaccio melon au porto avec chiffonnade de jambon de parme, jambon à l'os sauce forestière, pommes grenailles, tarte tatin, café. Tarif 14 €

A 19 h, repas : Rougail saucisse, riz safrané, panna cotta. Tarif 10 €

A partir de 23 h, Soirée disco.

### • Tournoi des jeunes

La Sérentaise Football organise son traditionnel tournoi jeunes en catégories U11/U13 pour les enfants nés entre 2011 et 2014. Pour la 31<sup>ème</sup> édition, le tournoi aura lieu comme d'habitude le 8 mai 2024, avec 16 équipes de 10 joueurs dans les 2 catégories, soit 320 enfants. Un lot sera remis à chaque enfant et à chaque équipe. Restauration sur place : grillades, frites, gâteaux et autres confiseries, buvette.

**MERCREDI 8 MAI 2024**  
MATINSE ET RESTAURATION  
PRÉSENTE  
**TOURNOI DE FOOTBALL**  
U-11 LE MATIN  
U-13 L'APRÈS MIDI

**DOTATIONS EXCEPTIONNELLES**

**INSCRIPTION AUPRÈS D'ALEX LANDE**  
RENSEIGNEMENTS AU 06 52 90 31 78  
PAR MAIL : CHARLENE@LESERENTAISE.FOOTBALL.FR  
80€ POUR 1 EQUIPE - 80€ POUR DEUX EQUIPES

FINALISTES :  
MAYLOTTES THORO MANCHESTER CITY  
1/2 FINALISTES :  
MAYLOTTES HIDDERS  
1/4 FINALISTES :  
MAYLOTTES HIVE

Pour les contacter  
06 30 94 04 67

## La Croix Rouge française

### 2 évènements à Sérent

En 2024, la Croix Rouge française fête les 160 ans de sa fondation et organise 2 évènements sur Sérent.

- **La braderie**, le samedi 4 mai de 9 h à 17 h, Rue du Capitaine Fourtier, devant notre local.

De nombreux articles vous seront proposés : textile, vaisselle, bazar, livres, petits meubles...

Faites des achats solidaires pour soutenir les actions de notre Unité Locale sur le territoire.

- **La quête**, dans le cadre de la semaine nationale de la Croix-Rouge.

Retrouvez-nous sur le marché hebdomadaire du mercredi matin 29 mai 2024.



➡ Horaires de la vestiboutique en page 31

## Les Egos Cintrés

Le samedi 27 avril à la maison de la commune

L'association les égos cintrés présente sa 2<sup>ème</sup> édition "Le cabaret cintré" le samedi 27 avril 2024 à la maison de la commune : un après-midi et une soirée familiale autour des arts et de la nature.

Spectacle de magie, entresort, concerts, crieur de rue seront au rendez-vous pour émerveiller petits et grands.

Des ateliers seront proposés, atelier cirque, découverte des plantes de nos jardins, atelier nature, maquillage...

### Au programme :

A partir de 15 h : Atelier créatif pour tous les âges, balade botanique, atelier maquillage, atelier cirque.

Animation crieur de rue

A 17 h 30 : Amazing Georges Show, spectacle muet de magie comique

A partir de 18 h : Spectacle Oléga : Voyante 100 % non garanti, Entresort en Caravane

19 h : Apéro concert avec Boule : Chanson française décalée

21 h : Les frères Bralon : de la chanson et du swing

Bar et restauration locale sur place

Pour les contacter

06 68 56 56 29

lesegoscintrés@gmail.com



## Les Ami.e.s de Trévero

Retrouvez bientôt les "Vendredis de Trévero"

♥ LES AMI-ES DE TREVERO VOUS PROPOSENT ♥

**ENTRÉE GRATUITE**

**7 JUIN**  
**5 JUILLET**  
**2 AOÛT**  
**6 SEPTEMBRE**

♥ Visites de la Ferme ♥  
17h30  
18h00  
18h30

♥ Animation ♥  
Concert  
Spectacle  
Programmation sur facebook

♥ Restauration ♥  
Buvette

♥ Magasin à la Ferme ♥  
16h00 à 19h30

📍 La Ferme de Trévero  
56460 Sérent  
☎ 06.70.79.26.96  
Facebook : la Ferme de Trévero  
amiesdetrevero@gmail.com

Le printemps pointe le bout de son nez et l'association des Ami.es de Trévero relance l'organisation des "Vendredis de Trévero" à partir de juin prochain ! **Notez d'ores et déjà les dates des 1<sup>ers</sup> vendredis des mois d'été : les 7 juin, 5 juillet, 2 août et 6 septembre 2024.**

Les Vendredis de Trévero c'est une série de 4 soirées où la Ferme de Trévero ouvre ses portes pour des visites de ferme, des spectacles (programmation annoncée au fur et à mesure sur la page Facebook de la ferme), un espace restauration avec des produits du coin, et une buvette. C'est l'occasion pour les clients habitués ou non, les voisins sérentais, les amis d'amis ou simplement les personnes de passage, de découvrir ou redécouvrir Trévero, son ambiance chaleureuse, et surtout de passer une belle soirée d'été sur Sérent !

L'accueil s'y fait dès 16 h pour le magasin à la ferme, suivi des visites dès 17 h 30, et enfin la découverte d'artistes locaux autour d'un verre et une belle assiette paysanne ! Parking vélo sur place. Venez nombreuses et nombreux !

Pour les contacter

06 70 79 26 96

amiesdetrevero@gmail.com

## Concours de pêche

### Réussite aux concours de pêche



Les 9 et 10 mars, l'amicale des pêcheurs organisait deux concours.

Le 1<sup>er</sup> a eu lieu le samedi et malgré une météo pluvieuse, 30 jeunes courageux âgés de 5 à 13 ans ont quand même répondu présents. C'est Baptiste LE BRETON qui a terminé premier avec 8 prises pour un poids total de 4,564 kg. C'est également lui qui a sorti la plus grosse truite de la journée qui pesait 1,604 kg.

Le dimanche était placé sous le signe de l'intergénération. Le gagnant de cette journée presque printanière, est Michel LE COMTE de Plumelec, qui totalise 4,206 kg pour 6 prises dont la plus grosse pièce qui pesait 1,778 kg.

Merci à tous pour la réussite de ces deux journées.

### Prochain concours le 21 juillet.

Pascal PETRIE et toute l'équipe



## Sérentaise Basket

### Sortie du club à La Trocardière

2024 démarre fort, avec l'organisation de notre premier tournoi de basket nocturne qui a eu lieu le vendredi 23 février dernier. 12 équipes composées de majeurs basketteurs ont répondu présentes, l'occasion pour certains de jouer en famille ou entre amis et pour d'autres encore novices d'apprendre les règles. Nous profitons de cet article pour remercier l'équipe de foot de la Sérentaise pour sa prestation des plus comique.

De la salle Pierre Guého à La Trocardière, il n'y a qu'un pas et le 29 mars dernier l'entente Sérent/Le Roc a fait le déplacement pour assister au match Nantes/Orléans. L'occasion de profiter ensemble de cette soirée et de donner une nouvelle dynamique au club.

Un grand bravo également à nos équipes Seniors et U13 qui ont été qualifiées pour jouer les demi-finales de la Coupe FSCF le 20 avril.

Nous débordons d'idées pour cette fin de saison mais si vous voulez en savoir plus n'hésitez pas à nous suivre via notre page Facebook : Entente Serent / Le Roc Basketball.



## RCBO

### Nouvelle section sport santé "Ovale Fit"

L'association sportive du RCBO a ouvert début janvier 2024 une section sport santé "OvaleFit"

OvaleFit est un programme de sport santé autour de la balle ovale qui correspond aux besoins de toutes et tous, peu importe le niveau de chacun.

Les séances sont animées par une éducatrice sportive diplômée d'une licence en activités physiques adaptées à la santé. Nous accueillons un public adulte (18 à 99 ans) en désir de reprise sportive, des personnes souffrant d'affection de longue durée (ALD) et/ou en situation de handicap.

Ce concept a pour objectif par le biais du sport de favoriser l'activité physique des personnes sédentaires, de développer le vivre ensemble et renforcer le lien social.

Nous proposons une séance d'essai, par la suite un second rendez-vous est fixé afin d'effectuer un premier bilan physique et d'échanger autour de vos objectifs.

Lors des créneaux suivants, nous commençons votre programme personnalisé se composant de plusieurs types d'exercices : travail de renforcement musculaire, cardiovasculaire, de mémorisation, de respiration, de souplesse, d'équilibre et de coordination. L'activité se déroule dans les différentes infrastructures sportives de Sérent en intérieur (gymnase, dojo) ou en extérieur au complexe sportif du RCBO.

Le club a la possibilité de mettre en place une navette afin de permettre aux adhérents d'accéder aux sessions d'entraînements. La pratique s'organise sur la période de septembre 2024 à juillet 2025 à raison de deux séances par semaine pour un coût de 120 euros à l'année (assurance comprise).



# La vie des écoles

## Ecole Albert Jacquard

### Festival du Livre

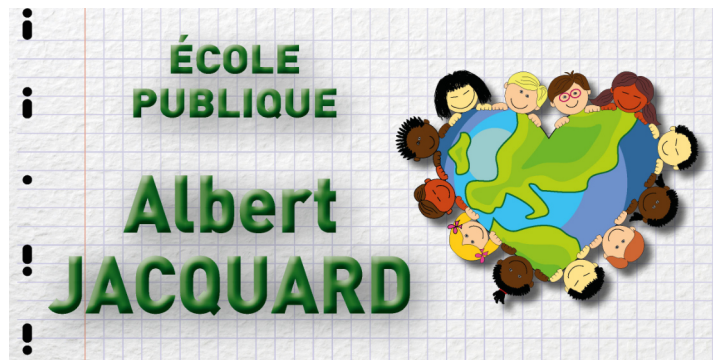
Vendredi 15 mars 2024, l'école a accueilli Cécile Roumigière, autrice du roman Les manèges de Mila, sélectionné pour le prix des Korrigans 2023-2024.

Cécile a rencontré tour à tour les élèves de CP, puis de CE1. Cette rencontre a permis aux élèves d'échanger avec Cécile autour de son métier, et du livre des Manèges de Mila. Les élèves ont également pu présenter un travail de réécriture qu'ils avaient produit à partir d'un autre album de Cécile.



#### Contact

● 11 Chemin du Paradis SÉRENT  
02 97 26 99 50



## Voyage en Normandie pour les élèves de CM



En février dernier, les élèves de CM de l'école ont pris la route pour les plages du Débarquement en Normandie. Avant de déposer leurs valises au centre d'hébergement de Ouistreham, ils ont bénéficié d'une visite guidée au mémorial de Caen dans la matinée : le parcours proposé était adapté à chaque niveau de classe et au programme d'histoire. Ainsi, les élèves ont bénéficié d'une approche concrète et globale de la Seconde Guerre Mondiale, de ses phénomènes déclencheurs, de ses acteurs et des conséquences.

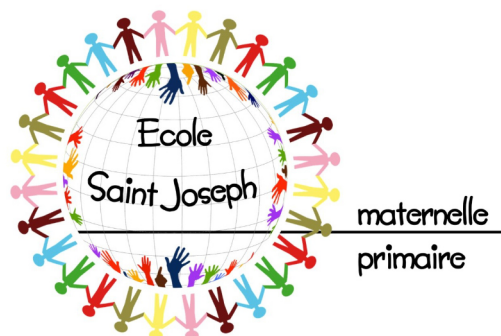
Le lendemain, la découverte des plages du Débarquement : batterie d'artillerie allemande de Longues-sur-Mer (vestiges du mur de l'Atlantique), le cimetière américain de Colleville ont plongé plus concrètement les élèves dans cette période de l'histoire. S'en est suivi au musée du Débarquement canadien de Juno Beach, un jeu de recherches sur tablette. Une mise en commun des résultats a permis d'en apprendre davantage sur le Canada et le rôle des Canadiens lors du 6 juin 44.

Sur le chemin du retour, nous nous sommes rendus au nouveau musée du Débarquement d'Arromanches : nous y avons découvert l'histoire du port artificiel préfabriqué.

Notre périple normand s'est achevé par la découverte du musée interactif D-Day Experience à Carentan. À bord d'un C-47 d'époque, avion militaire métamorphosé en simulateur de vol dynamique 4D, les élèves ont été plongés dans l'excitation et l'appréhension ressenties avant le grand saut des parachutistes (secousses et bruits ambiants sont au rendez-vous). Une approche pédagogique novatrice qui nous a permis de vivre l'histoire de manière immersive en nous plongeant dans une expérience très réaliste.

A travers différentes activités de transmission de la Mémoire, nos élèves font ainsi l'apprentissage d'une citoyenneté et d'une histoire mondiale, tout en partageant les valeurs de la paix.





## Ecole Saint Joseph

### Festival du Livre

Les élèves de maternelles ont pu accueillir Monsieur Jean-Yves Casterman dans le cadre du festival « Oust aux livres » organisé par la mairie de Sérent. Jean-Yves Casterman est un auteur-illustrateur de jeunesse belge. Invité dans le cadre du festival, il est venu rencontrer, l'espace d'une journée, les enfants de l'école maternelle qui avaient lu et travaillé autour du livre « dans ma boîte » écrit et dessiné par ses propres mains. Une belle rencontre et beaucoup d'échanges lors de cette journée. Merci à la mairie de Sérent de permettre ces échanges au sein des écoles.



#### Contact

- 1 Chemin du Paradis SÉRENT  
02 97 75 95 65

### Travaux de rénovation

L'école poursuit sa dynamique dans la rénovation des locaux afin d'accueillir les enfants et l'équipe pédagogique dans des conditions optimales. Après les classes primaires, les sanitaires et la classe de petite section l'année dernière, c'est au tour de la cuisine de faire peau neuve. Grâce à l'aide précieuse de parents bénévoles, les enseignants et le personnel ont découvert la nouvelle cuisine au retour des vacances de février. Celle-ci pourra servir également à des activités pédagogiques et gourmandes avec les élèves.

Encore un grand merci à toutes les parents qui donnent de leur temps et de leur savoir-faire au service de l'école !



### Du côté de l'APEL

L'association des parents d'élèves organise des événements permettant de récolter des fonds qui serviront à financer du matériel pédagogique, du matériel de cour, des sorties scolaires...

Un loto (29 mars), un carnaval (6 avril) ou un tournoi de palets (lundi 20 mai) ont été ou sont au programme cette année. Merci à tous les bénévoles de l'association pour leur investissement et leur dynamisme. A vos agendas !

### Inscriptions

Les parents ayant des enfants en âge de venir à l'école peuvent prendre contact afin de procéder aux inscriptions pour la rentrée 2024 en prenant contact soit via le site :

<https://saintjosephserent.toutemonecole.fr/>  
soit par mail

[eco56.stjo.serent@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco56.stjo.serent@enseignement-catholique.bzh).

# La vie Economique

## Le Galichon et le Ty'Bar

### Changement de propriétaires

Nous sommes Maxime Nizan et Olivia Emeraud et c'est avec une grande joie que nous vous annonçons que nous prenons les rênes du restaurant Le Galichon et du Ty'Bar, situés au cœur de notre commune. Nous avons fixé l'ouverture du bar au 30 avril et celle du restaurant une semaine plus tard. Nous sommes impatients de partager avec vous notre passion pour la cuisine et l'ambiance conviviale qui caractériseront notre établissement.

L'une des premières initiatives que nous lançons est un menu du jour pour le déjeuner qui mettra en avant des plats cuisinés maison.

De plus, nous avons à cœur de revenir à l'origine du restaurant en remettant en avant la crêperie. Nous y proposerons une sélection de viandes ainsi que des pizzas le week-end.

Quant au bar, nous avons le désir de le dynamiser en proposant des soirées à thème, des événements musicaux, la diffusion de matchs... Notre objectif est de créer un espace où la convivialité et l'animation se rencontrent.

Nous sommes impatients de vous accueillir et de partager avec vous notre amour pour la bonne cuisine, les bons moments et les bons souvenirs.

Rejoignez-nous dès 9 h le 30 avril pour découvrir le Ty'Bar !



**Contact :**  
02 97 93 87 92  
9 rue de la Fontaine St Pierre

## Serres des Ajoncs d'Or

### Association avec les pépinières du Rocher

Nous plaçons cette année 2024 sous le signe de l'association. Nous sommes depuis début mars associés avec les Pépinières du Rocher à Lohéac. Nous vous proposons un choix très élargi de végétaux d'extérieur, tout en conservant notre dimension de producteurs locaux.

Retrouvez toute notre gamme habituelle de fleurs d'été, plantes vivaces, plants de légumes... complétée par les arbres et arbustes cultivés par Didier Barbotin dans les Pépinières du Rocher.

Ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.



**Contact :**  
02 97 93 83 90  
1 Z.A. Les Ajoncs d'Or  
[www.serresdesajoncsdor.fr](http://www.serresdesajoncsdor.fr)  
<https://www.facebook.com/serresdesajoncsdor/>

## Sabine SEBBAN-CONTENT

### Naturopathe

Rien ne me destinait à être naturopathe : consultante pour des cabinets d'avocats d'affaires parisiens, juge au Tribunal de commerce, bénévole : j'étais "workaholic". En 2016, mon corps m'arrête : cancer du sein. Puis, je perds mon meilleur ami atteint, lui, d'un cancer du cerveau.

Là, c'est moi qui dis STOP ! Je change mon hygiène de vie... et ma vie ! En 2017, je quitte Paris pour la Sologne et me forme à la naturopathie. S'ensuivent des années de découvertes et de formations passionnantes. En 2020, j'ouvre mon cabinet où j'ai accompagné nombre de personnes sur leur chemin de vie.

Aujourd'hui, je continue sur ma lancée, à Sérent, pour y poursuivre ma mission de vie : accompagner chacun pour atteindre ses objectifs comme si c'était les miens !

**Sur quoi puis-je vous accompagner ?** La liste est infiniment longue et j'aurais envie de vous dire pour absolument tout ce qui vous préoccupe ! Si je dois la résumer, je vous invite à venir me voir si vous êtes accro au sucre, si vous souhaitez vous alléger de 5 ou de 50 kilos, si vous êtes fatigué à longueur de temps, si vous avez une digestion compliquée, des douleurs chroniques ou encore une ménopause compliquée.

**Mon approche :** gourmande et positive, mon approche est avant tout celle du plaisir ! En termes d'alimentation, je privilégie le travail sur le système hormonal et non sur le système calorique. Je travaille aussi avec des outils issus de la neuroscience et du coaching et pratique la méthode des petits pas.

A la première séance (1 h 30) nous effectuerons un bilan complet axé sur VOUS.

Puis une ou plusieurs séances (30 mn) afin de faire un pas de plus vers votre objectif dans une totale sérénité !

**Contact :**  
06 23 12 00 76  
16-1 Rue du Cpt Fourtier  
Mail : [naturo45600@gmail.com](mailto:naturo45600@gmail.com)  
Facebook : [sabine.sebbannaturopathe](https://www.facebook.com/sabine.sebbannaturopathe)



Photo Made in Serent :  
Photographe : L'objectif de Mathieu  
Chemise : La boutique à Let

## Audition Conseil

### Journée de dépistage gratuit

Madame Audrey Coudreuse, audioprothésiste à Sérent vous propose une journée de dépistage auditif gratuit le **jeudi 16 mai de 9 h 30 à 18 h**.

**Dépistage auditif GRATUIT sans rendez-vous le jeudi 16 mai de 9h30 à 18h !**

Vous n'êtes pas disponible ?  
Prenez rendez-vous par téléphone  
ou sur Doctolib !

Audition Conseil  
Rue du Capitaine Fourtier 56460 Sérent  
09 83 20 57 68

**Contact :**  
09 83 20 57 68  
29 Rue du Cpt Fourtier  
RDV par téléphone  
ou sur Doctolib

## Art-Projet

### Nouvelle entreprise à Sérent

Eric Jahyer, animateur des cours de théâtre d'improvisation à Sérent au sein des Poulets de Canon, vient de créer l'entreprise Art-Projet dont le but est la création d'ateliers de théâtre d'improvisation et de spectacles « clés en mains ».



Ces ateliers et spectacles s'adressent en priorité aux professionnels : entreprises, administrations, établissements scolaires ou professionnels du tourisme.

L'objectif de ces ateliers ou de ces spectacles s'adapte à la demande des clients : divertissement, gestion du stress, prise de parole en public, créativité, détente, lancement de produits, etc...

Contactez Art-Projet pour concrétiser VOTRE événement !

Brochure envoyée par mail ou déposée chez vous sur demande.



**Contact :**  
06 23 39 94 21  
11 Le Clos du Verger  
Mail : [contact@art-projet.fr](mailto:contact@art-projet.fr)  
Site internet : <https://art-projet.fr>

# Les infos intercommunales



## Nos déchets

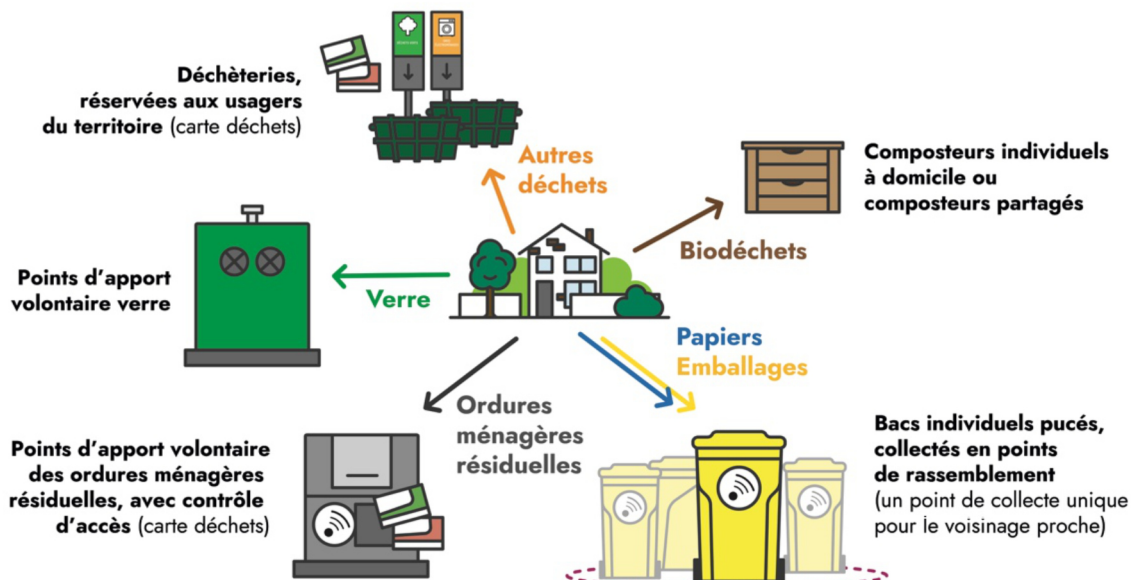
### Nouvelle gestion

**Au-delà de l'urgence environnementale, de nombreuses obligations réglementaires comme le Grenelle de l'environnement, la loi de transition énergétique pour la croissance verte ou encore la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire obligent à réduire nos déchets et à optimiser le tri. Dans ce contexte, De l'Oust à Brocéliande communauté s'engage pour faire de la réduction des déchets une ambition majeure. Au programme : harmonisation de la collecte des déchets et mise en place de la tarification incitative.**

De 2024 à 2025, l'harmonisation de la collecte des déchets va être mise en place sur les secteurs de Malestroit et de La Gacilly. Le secteur de Guer sera intégré à ce déploiement à la fin du contrat de prestation de collecte lancé par le Smictom Centre Ouest 35. Ce nouveau système de collecte des déchets va être déployé par zones et par étapes, en fonction des tournées actuelles des collectes. Ainsi, les habitants de Sérent et de Saint-Guyomard feront partie de la zone 3 qui sera équipée de novembre 2024 à février 2025. Le nouveau système de collecte débutera la semaine du 1<sup>er</sup> mars 2025. De nombreuses informations seront communiquées au fur et à mesure, et une réunion publique pour les habitants de Sérent sera programmée avant le déploiement de cette zone.

Concrètement, des points d'apports volontaires pour les ordures ménagères résiduelles, équipés d'un contrôle d'accès, vont être installés sur tout le territoire. Ils s'ouvriront grâce à la carte déchets (la même que celle pour les déchèteries). Chaque habitant du territoire pourra y déposer ses sacs, d'un volume maximum de 50 litres. Pour les papiers et emballages, triés ensemble, des bacs individuels jaunes pucés seront distribués pour chaque foyer, soit un bac de 240 litres pour 3 personnes et moins, ou un bac de 360 litres pour quatre personnes et plus. Ils seront collectés tous les 15 jours sur des points de rassemblement, soit un point de collecte unique pour le voisinage proche (à moins de 100 m du lieu de résidence pour la grande majorité des foyers, pour les autres une solution au cas par cas sera apportée). La carte déchets et le puçage des bacs individuels vont permettre à chacun de suivre, via un portail usager sur internet, le nombre d'ouvertures de tambours pour le dépôt des ordures ménagères résiduelles, le nombre de levées du bac jaune, et le nombre de passage en déchetterie et ainsi maîtriser sa production de déchets, soit sa facture.

En effet, en 2026, avec la « redevance services déchets » sera mis en place un système incitatif qui encouragera à diminuer le volume de nos poubelles. A notre échelle, à la maison, au travail, au jardin, dans sa cuisine, il est possible de contribuer concrètement à maîtriser ces hausses de coûts. Sur le principe plus transparent de « pollueur payeur » : l'usager est facturé en fonction de ce qu'il jette et trie.



# Les infos pratiques

## Mairie

15, rue du Général de Kerhué  
 ☎ 02 97 75 93 57  
 Mail : [mairie@serent.fr](mailto:mairie@serent.fr)  
 Site internet : [www.serent.fr](http://www.serent.fr)  
 Ouvert du lundi au vendredi  
 de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h  
 Le samedi de 8 h 30 à 12 h (fermée en juillet et août)

## France Services

6 Rue Vautelin et Mariani  
 ☎ 06 64 13 63 08  
 Lundi 9 h à 12 h 30  
 Mardi 9 h à 18 h 30 (sans interruption)  
 Mercredi 8 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30  
 Jeudi 9 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30  
 Vendredi 9 h à 12 h 30

## Agence postale intercommunale

6 Rue Vautelin et Mariani  
 ☎ 06 64 13 63 08  
 Lundi 9 h à 12 h 30  
 Mardi 9 h à 18 h 30 (sans interruption)  
 Mercredi 8 h à 12 h 30  
 Vendredi 9 h à 12 h 30

## Médiathèque

☎ 02 97 75 97 14 | @ : [mediatheque@serent.fr](mailto:mediatheque@serent.fr)  
 Mardi | 15 h - 18 h 30  
 Mercredi 9 h 30 - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h  
 Vendredi | 15 h - 18 h 30  
 Samedi 9 h 30 - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h

## Déchèterie du Gros Chêne

☎ 02 97 75 23 81  
 Mar. - Merc. - Vend. 9 h - 12 h | 14 h - 17 h  
 Jeudi | 14 h - 17 h  
 Samedi 9 h - 12 h | 14 h - 18 h  
 Horaires été : Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, fermeture à 18 h au lieu de 17 h.

## Vestiboutique

### de la Croix Rouge

Rue du Capitaine Fourtier (derrière la mairie)  
 ☎ 02 97 74 31 66  
 Mardi 14 h - 16 h 30  
 Mercredi 9 h - 11 h 30

Sérent

# MARCHÉ



Tous les mercredis

De 8 h 30 à 12 h 30

## Services publics et privés

Ecole Publique Albert Jacquard	☎ 02 97 26 99 50
Ecole Privée Saint Joseph	☎ 02 97 75 95 65
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	☎ 02 97 70 60 22
Garderie Périscolaire	☎ 06 47 42 62 76
Relais Petite Enfance	☎ 02 99 08 05 09
Restaurant Scolaire	☎ 02 97 93 87 76
Camping Municipal du Pont Salmon	☎ 02 97 75 98 66
Tourbière de Sérent	☎ 02 97 75 98 66
C.C.A.S	☎ 02 97 75 98 44
EHPAD Les Deux Roches	☎ 02 97 75 92 69
Presbytère	☎ 02 97 75 94 17
De l'Oust à Brocéliande Communauté	☎ 02 97 75 01 02
SPANC (assainissement non collectif)	☎ 02 99 08 06 04
Ploërmel Communauté - urbanisme	☎ 02 97 73 20 97
Centre des impôts	☎ 02 97 25 50 44
Pompiers	☎ 18
Gendarmerie de Malestroit	☎ 02 97 75 20 18
Enedis - dépannage et sécurité	☎ 09 72 67 50 56
Saur	☎ 02 56 56 20 00
Sécurité gaz	☎ 0 801 01 07 07



# FESTIVAL DE L'ÉTANG

## BALADE COLORÉE & ANIMATIONS GRATUITES

**DIMANCHE 2 JUIN 2024**

**10 H - 18 H SÉRENT**



Spectacle  
à 17 h à l'étang  
Compagnie  
Les Embobineuses

**Buvette et restauration rapide sur place**

**Contacts :**

02 97 75 98 66 | 02 97 75 93 57  
[culturetourisme@serent.fr](mailto:culturetourisme@serent.fr)



Création Mairie de Sérent  
Ne pas jeter sur la voie publique

